

---

Adresse des officiers, sous-officiers et soldats du 1er bataillon du 81e régiment qui envoient à la Convention leurs remerciements, lors de la séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des officiers, sous-officiers et soldats du 1er bataillon du 81e régiment qui envoient à la Convention leurs remerciements, lors de la séance du 18 floréal an II (7 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 114;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26331\\_t1\\_0114\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26331_t1_0114_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Une musique champêtre précédait les époux accompagnés de tous leurs parents et amis, l'officier public marchait en tête.

Venaient en corps les municipalités décorées de leurs écharpes, tribunaux de district, de paix et de conciliation.

Douze jeunes belles femmes et filles habillées en blanc avec la ceinture aux trois couleurs, de quinze et vingt ans. Vingt-cinq jeunes filles de 6 à 12 ans aussi habillées en blanc tenant ensuite un jeune républicain.

Douze vétérans en tenant chacun leurs femmes jouissaient du doux spectacle de voir cette brillante jeunesse, l'espoir de la patrie, et l'encourageaient.

Un piquet de gardes nationales fermait la marche; on fit une promenade civique dans ledit ordre en chantant des chansons patriotiques; arrivés sur la place de la liberté, l'union des époux fut prononcée avec toutes les formes prescrites par la loi, et à chaque mariage les cris de vive la République furent répétés avec enthousiasme, la musique accompagnait.

L'agent national, un vétéran et une jeune femme prononcèrent des discours patriotiques et énergiques; ils tendaient tous à ranimer le patriotisme, terrasser le fanatisme et épurer les mœurs.

Les couplets faits pour cette fête furent chantés.

Il se fit une distribution de douze quintaux de pain aux indigens; chacun apporta sur la place une bouteille de vin et du pain. Tous burent à la République et s'écrièrent: Vive la République; s'ensuivirent les farandoles et les danses.

Il y eut à la suite de cette fête une séance des sans-culottes où se montra l'énergie républicaine, les danses champêtres recommencèrent; chacun après s'en fut content et dit en recommandant: Albitte nous en fera bien faire d'autres, et vivent les sans-culottes vrais montagnards.

Couplets chantés en cette fête sur l'air: Citoyens, malgré les intrigues, etc.

Enfants chéris de la patrie,  
La fête de vos hyménées  
vous assure toute la vie  
sur le sort de vos destinées  
que l'union la plus intime  
vous fasse passer vos instans,  
et vous serez indépendans,  
sous les lois du nouveau régime.

## 12

Les officiers, sous-officiers et soldats du 1<sup>er</sup> bataillon du 81<sup>e</sup> régiment, adressent à la Convention nationale leurs remerciemens, en ces termes:

Représentans d'un peuple libre,

Des conspirateurs vouloient nous donner un roi; votre énergie a su parer le coup que ces scélérats prétendoient porter à la représentation nationale; grâce vous en soient rendues! puisse leur supplice intimider tous ceux qui préfèrent l'or à leur patrie!

Soyez fermes à votre poste, braves montagnards; nous jurons de mourir à celui qui nous est confié, plutôt que de laisser souiller la terre de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Du cantonnement de Limbach, 16 germ. II]<sup>(2)</sup>.

« Représentants d'un peuple libre,

Grâce vous soit rendue; vous venez de sauver la République. Des conspirateurs voulaient nous donner un roi; vous sûtes éviter le coup qui fut porté contre la représentation nationale et l'indépendance du peuple. Le complot est déjoué, et la tête des coupables va tomber sous le glaive de la loi. Puisse leur supplice épouvanter tous ceux qui préfèrent l'or à leur patrie.

Pour vous, montagnards, soyez fermes au poste où le peuple vous a placés, et n'abandonnez les rênes de la République que lorsque la liberté sera affermie.

Quant à nous, Législateurs, nous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le maintien du gouvernement républicain, mais nous manquons d'armes et de souliers depuis le 1<sup>er</sup> ventôse, et nous sommes placés aux avant-postes, et toujours en présence de l'ennemi. 262 hommes de la 1<sup>re</sup> réquisition incorporés dans ce bataillon, ne peuvent se mesurer avec les satellites des brigands couronnés, ils ne cessent de demander à grands cris, des armes, pour pouvoir coopérer avec leurs frères au salut de la patrie. Des armes, représentants, des armes et nous vous promettons de mourir au poste qui nous est confié, plutôt que de laisser souiller la terre de la liberté par les esclaves des despotes. Vive la Montagne, Vive la République. »

BÉGAT, SÉANT, TESTART, DROUARD, GROTAUX, DARET, LACHAUX (*lieut.*), DAZET, GUYON (*adj'*), CARTIER (*adj'*), BULOT (*serg'*), BECQUET, GELÉ, MINEUR, SORGT, CARON, FORTIER (*serg'-maj.*), BARBIER (*serg'*), LABRIS (*caporal*), SAVARY (*serg'*), BILLARD, GAUDIN, GROLE, VERNON, BULTIN, ROUX, DUHAULT, LAPE, VOURILLE, BÉNETOT (*serg'*), FRANCOU, LABOYVIE, DESAUBRY, (*caporal*), LEGRAND, DEFAU, GUÉRIN, BERBY, SALLE, VALENTIN, TÉTUS, DUPONT, BERBIMÈVE (*caporal*), BRISSET, VEDRE [et 9 signatures illisibles].

## 13

Le Comité révolutionnaire de Rennes fait part à la Convention nationale que plusieurs de ses membres, envoyés en commission, ont découvert des titres de noblesse et quantité d'argenterie enfouis dans la terre, entr'autres celle de la feu comtesse de Gonidec, du ci-devant marquis de Nétumière et de quelques ci-devant nobles. Cette argenterie, dit ce Comité, vaut au moins 150,000 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au Comité des domaines nationaux (3).

(1) P.V., XXXVII, 39. B<sup>in</sup>, 20 flor.; *J. Matin*, n° 686.

(2) C 303, pl. 1110, p. 19. Limbach, en Sarre.

(3) P.V., XXXVII, 40. B<sup>in</sup>, 18 flor.; Rép., n° 140.